



Optimisez les performances énergétiques **de vos sites et équipements industriels**



**Votre
énergie
a de l'impact
hellio**

L'énergie un défi pour l'industrie



19 %

C'est la part du secteur industriel dans la consommation énergétique finale de la France en 2018

Cette consommation entraîne des émissions importantes de gaz à effet de serre, une dépendance énergétique et des factures d'électricité élevées pour les industriels.

La maîtrise des économies d'énergie est donc un enjeu majeur pour l'industrie française qui doit relever à la fois le défi de la performance énergétique et environnementale tout en gagnant en compétitivité et en flexibilité.

Les actions d'efficacité énergétique et l'innovation technique organisées au sein d'un système de management de l'énergie sont la clé pour poursuivre la transition énergétique déjà engagée par l'industrie, et atteindre l'objectif de réduction de consommation finale fixé à 20 % en 2030 et à 50 % en 2050 par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

**Votre
énergie
a de l'impact**
hellio





Hellio s'engage aux côtés des industriels

Acteur impliqué **dans la transition énergétique**, nous accompagnons le secteur industriel français dans la réduction de sa consommation d'énergie et l'optimisation de la performance énergétique des sites de production, notamment via la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie.



Ingénierie technique

Identification des gisements et valorisation



Ingénierie financière

Optimisation et rentabilité des investissements



Ingénierie des méthodes

Compétitivité et flexibilité

Notre accompagnement personnalisé



Hellio déploie des **solutions sur-mesure** destinées au secteur de l'industrie, au travers de son pôle dédié. Grâce à la complémentarité et la synergie des métiers développés au seins de ses équipes, Hellio accompagne étape par étape les industriels jusqu'à **l'optimisation des performances** de leurs sites.

1

Lancement du partenariat

- + Organisation d'un ou plusieurs rendez-vous
- + Recueil des attentes spécifiques du partenaire
- + Audit énergétique interne et identification des gisements d'économies d'énergie
- + Présentation des modes opératoires

2

Recommandations techniques et optimisation du volume de CEE généré

- + Identification des besoins liés aux différentes opérations
- + Simulation des volumes de CEE générés pour chaque travaux envisagés
- + Préconisations pour optimiser le financement des investissements

3

Montage des dossiers et versement de la prime CEE

- + Double contrôle de la conformité des dossiers CEE (société certifiée ISO 9001)
- + Versement de la prime CEE



Et tout au long de l'accompagnement

Un envoi régulier du suivi des opérations et d'analyses des actualités réglementaires des CEE.



Nos offres complémentaires

✓ **Modulation des consommations :**

Réduction des dépenses sans impacter le process, grâce à l'effacement de consommation énergétique.

✓ **Maîtrise de l'impact carbone :**

Mesure, analyse et compensation de l'empreinte carbone à travers le système volontaire ou réglementaire.

✓ **Optimisation de contrats énergétiques :**

Étude des contrats en cours, mise à niveau des puissances souscrites, proposition d'optimisation tarifaire, fiscalité énergétique.

✓ **Solutions de financement :**

Accompagnement aux montages de dossiers de subventions (Fonds Chaleur, FEDER, plan France Relance, aides ADEME...), de solutions de leasing, d'opérations CEE spécifiques, etc.

✓ **Indicateurs de Performance Énergétique :**

Solutions clés-en-main de mesurage des IPÉ, données énergétiques, environnementales ou de production notamment grâce à notre logiciel Delta Conso Expert.

Exemples d'opérations éligibles

Rénovation d'une usine agro-alimentaire

Marne (51)



Prime versée

193 980 €

Soit une prime qui couvre jusqu'à
55 % du montant des travaux



Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur groupe froid :
165 500 €



Mise en place d'un condensateur frigorifique à haute efficacité : **4 500 €**



Mise en place d'un système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone : **6 500 €**



Mise en place d'un système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante : **1 780 €**



Mise en place d'un système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante : **15 700 €**

Exemples d'opérations éligibles

Isolation et valorisation de chaleur



Isolation des points singuliers dans une entreprise d'automobile

Yvelines (78)

- + Coût des travaux : **45 000 €**
- + **90 000 €** d'économies annuelles sur la facture de gaz
- + Elimination des risques de brûlure pour les opérateurs

Travaux 100 % financés



Valorisation de la chaleur fatale dissipée par les tours aéroréfrigérantes dans une entreprise de chimie

Puy du Dôme (63)

- + Coût des travaux : **160 000 €**
- + **100 000 €** d'économies annuelles sur la facture de gaz
- + La chaleur dissipée par la tour aéroréfrigérante est revalorisée dans un point process industriel.

Travaux 100 % financés

Certificats d'Économies d'Énergie : comprendre le dispositif

Véritable levier financier, le dispositif des CEE permet de valoriser les travaux de rénovation énergétique et diminuer leurs coûts pour les industriels.

La directive européenne sur l'efficacité énergétique impose aux États membres de **consommer moins et mieux l'énergie**. En réponse, la France a choisi les Certificats d'Économies d'Énergie, dispositif régi par la Loi Pope de 2005.

Le principe ? obliger les **fournisseurs d'énergie** (carburant, fioul, gaz...) à contribuer financièrement aux économies d'énergie. Ces entreprises doivent financer **des travaux de rénovation énergétique** dans tous types de bâtiments : industries, bureaux, mairies, hôtels, etc.

Chacune des quelque **207 opérations éligibles** donne droit - preuve des travaux à l'appui - à un volume de CEE, qui traduit les économies d'énergie engendrées. En récoltant ces certificats, les énergéticiens justifient l'atteinte de leurs objectifs en obtenant des certificats, qu'ils récoltent en échange d'une prime.



Pourquoi ?

Inciter aux économies d'énergie



Comment ?

En finançant certains travaux



Qui finance ?

Les fournisseurs d'énergie





Hellio, expert des **Certificats d'Économies d'Énergie**

Spécialistes de l'efficacité énergétique depuis 12 ans, nous accompagnons nos partenaires dans tous leurs projets d'économies d'énergie. L'entreprise compte **plus de 200 collaborateurs**.

Devenu le **premier producteur de CEE indépendant**, Hellio développe des offres diversifiées à destination des entreprises, particuliers, collectivités et professionnels du bâtiment :

- ✓ **Audits énergétiques**
- ✓ **Valorisation CEE et solutions de financement**
- ✓ **Formation en financement CEE**
- ✓ **Stratégies d'efficacité énergétique**
- ✓ **AMO* et maîtrise d'œuvre**
- ✓ **Offres clés-en-main**

* Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Ouverture des **CEE aux sites EU-ETS**

Les installations soumises aux quotas d'émissions de gaz à effet de serre sont éligibles aux CEE depuis le 22 septembre 2019. Les sites doivent être certifiés ISO 50 001:2018 par un organisme accrédité. Le gisement est important puisqu'il a été estimé entre 40 et 260 TWh cumac potentiels.

Seule la mise en place de dossiers CEE spécifiques permettront à ces sites de bénéficier des CEE.

Secteur industrie :

les principales opérations éligibles



Motorisation

- + Système de **variation électronique de vitesse** sur un moteur asynchrone
- + **Moteur haut rendement** de classe IE2
- + **Moto-variateur synchrone** à aimants permanents ou à réluctance
- + **Moteur premium** classe IE3
- + **Système de transmission** performant
- + **Moteur super premium** de classe IE4
- + **Système électronique de pilotage** d'un moteur électrique avec récupération d'énergie
- + **Systèmes moto-régulés**

Chaleur et froid

- + **Traitement d'eau performant** sur chaudière de production de vapeur
- + **Economiseur sur les effluents gazeux** d'une chaudière de production de vapeur
- + **Brûleur micro-modulant** sur chaudière industrielle
- + **Système de condensation frigorifique** à haute efficacité
- + Système de **régulation sur un groupe de production de froid** permettant d'avoir une basse pression flottante
- + Système de **régulation sur un groupe de production de froid** permettant d'avoir une haute pression flottante
- + Système de **récupération de chaleur** sur groupes de production de froid
- + **Freecooling par eau de refroidissement** en substitution d'un groupe froid

Secteur industrie :

les principales opérations éligibles



Air comprimé

- + Système de **variation électronique de vitesse** sur un moteur asynchrone
- + Système de **récupération de chaleur** sur un compresseur d'air
- + **Compresseur d'air basse pression** à vis ou centrifuge
- + **Sécheur d'air comprimé à adsorption** avec apport calorifique pour sa régénération
- + **Séquenceur électronique** pour le pilotage d'une centrale de production d'air comprimé

Autres

- + **Destratificateur** ou **brasseur d'air**
- + Matelas pour l'**isolation de points singuliers**
- + **Isolation des parois planes ou cylindriques** sur les installations industrielles
- + Système de **mesurage d'indicateurs de performance énergétique**
- + **Presse à injecter** toute électrique ou hybride

Pour en savoir +

sur les quelque 207 opérations éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), n'hésitez pas à contacter directement nos services ou à vous rendre sur le site du ministère en charge de l'énergie.

Décret tertiaire : notre expertise sur mesure

Le décret tertiaire, ou dispositif Éco Énergie Tertiaire, impose le respect d'objectifs ambitieux en termes de consommation énergétique à horizon 2050. Ces objectifs peuvent être, au choix, de nature :

- + **Relative (« Crelat »)** : calculés en pourcentage de réduction de la consommation énergétique par rapport à une année de référence définie entre 2010 et 2019. Dans le cadre de cet objectif en valeur absolue, chaque bâtiment assujetti doit ainsi atteindre une diminution de la consommation énergétique de - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050 par rapport à cette année de référence.
- + **Absolue (« Cabs »)** : valeurs données fixées par le législateur via la plateforme OPERAT, pour chaque activité tertiaire.



- 40 %
en 2030



- 50 %
en 2040



- 60 %
en 2050

Qui est concerné par le décret tertiaire ?



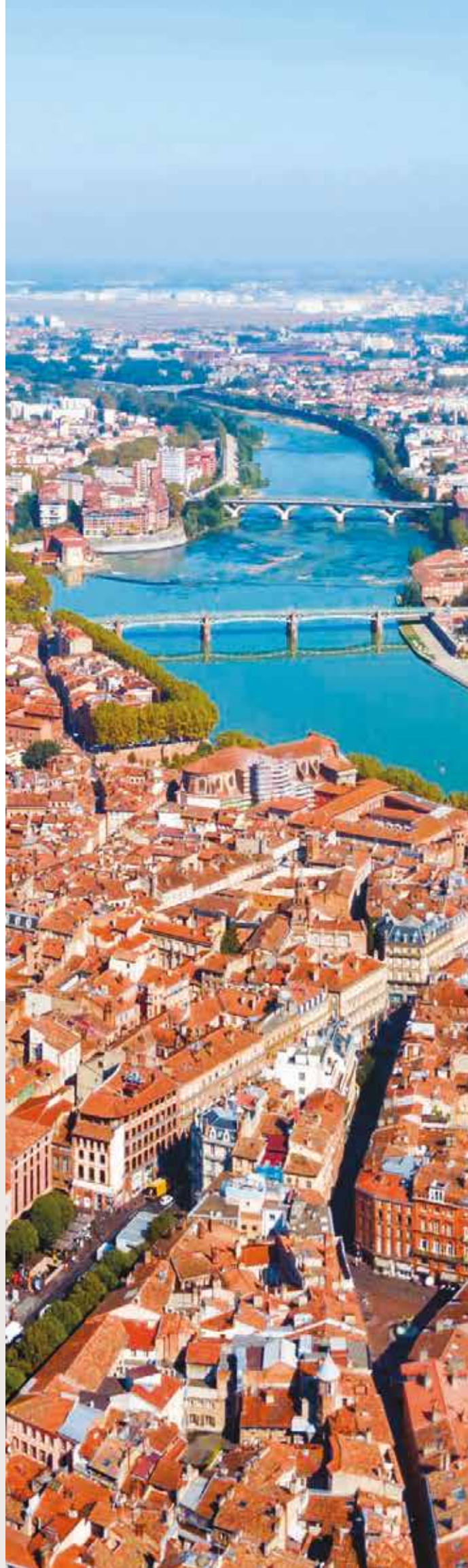
Bâtiments d'une surface \geq à 1 000 m²
exclusivement alloués à un usage tertiaire




Locaux partiellement tertiaires **avec**
une surface tertiaire \geq 1 000 m²



Ensembles de bâtiments situés sur un même site ou unité foncière, dès lors qu'ils hébergent des activités tertiaires **sur une surface cumulée \geq 1 000 m²**





Notre accompagnement complet en 3 phases

Aux côtés de Hellio, acteur référent en maîtrise de l'énergie, GEO Énergie & Services aide les industriels avec un parc tertiaire conséquents (bureaux, vestiaires, laboratoires, espaces d'accueil du public, etc) à se conformer à la réglementation et mener à bien leurs projets d'économies d'énergie.

1

Phase amont

- + Identification des bâtiments assujettis
- + Définition de l'année de référence pour les consommations énergétiques
- + Identification de la consommation cible à atteindre (valeur absolue ou valeur relative)
- + Insertion des données de référence sur la plateforme en ligne OPERAT

2

Phase de déploiement

- + Audits énergétiques
- + Définition des programmes de travaux adaptés
- + Mise en place de plans d'actions
- + Mise en place de Contrats de Performance Énergétique (CPE)
- + Ingénierie financière : mobilisation de financements CEE et subventions publiques complémentaires grâce à l'expertise Hellio
- + Modulation des objectifs

3

Phase de suivi

- + Suivi des contrats d'exploitation
- + Monitoring des consommations énergétiques via le logiciel DeltaConso Expert
- + Déclaration des consommations sur la plateforme en ligne OPERAT
- + Sensibilisation des occupants
- + Adaptation des objectifs

Hellio : un ancrage fort auprès du secteur industriel

Hellio travaille aux côtés de multiples acteurs, **à plusieurs échelles** : industriels, constructeurs, installateurs...

Conscients du fonctionnement spécifique de chaque acteur, nous mettons un point d'honneur à cerner le besoin de chacun afin d'y répondre au mieux. Hellio optimise les consommations énergétiques des sites industriels, tertiaires et agricoles sur les plans techniques et financiers, grâce à une compréhension globale de leurs besoins et enjeux.

Chiffres clés



14 TWhc

valorisés associés aux projets
Grands Comptes.



12 %

de la production
nationale des CEE
liée aux fiches froids



760

opérations CEE
en industrie



350

opérations réalisées
sur les systèmes de
production frigorifique



GEO Énergie & Services : bureau d'études intégré

GEO Énergie & Services est un bureau d'études spécialisé dans la **performance énergétique** et **l'ingénierie technique**. Il offre un accompagnement global et personnalisé, de l'émergence des projets au suivi des performances effectives.



Performance énergétique

- + Audits énergétiques
- + Assistance à la passation et au suivi des contrats d'exploitation
- + Assistance à maîtrise d'ouvrage
- + SMEn*
- + Commissionnement énergétique

* Systèmes de Management Énergétique ISO 50001



Suivi énergétique

- + Suivi d'Indicateurs de Performance Énergétique (IPÉ)
- + Logiciel Delta Conso Expert, leader dans les outils numériques de gestion énergétique

DELTA CONSO
EXPERT



Ingénierie technique

- + Diagnostics techniques
- + Programmation de travaux
- + Maîtrise d'œuvre

Une équipe expérimentée



17

**ingénieurs
énergéticiens**



18

**années
d'expérience**



5

**techniciens
supérieurs**



4

agences en France
Paris, Bordeaux,
Poitiers et Nantes

Un bureau d'études qualifié



Témoignages de nos clients



Dans le but d'optimiser nos coûts de fabrication, nous avons travaillé sur un des postes prioritaires de dépenses qui est la consommation d'énergie. Il a très vite été identifié que la récupération de chaleur sur nos groupes froids était la plus pertinente et la plus rentable.

La société EIMI, avec qui nous avons un contrat de maintenance, nous a mis en relation avec Hellio afin de trouver des financements au travers des Certificats d'Économies d'Énergie.

Au final, cette opération nous a permis de réduire de 25 % nos consommations d'énergie sur le chauffage confort, pour un investissement de 3,2 millions d'euros dont la quasi-totalité a été prise en charge par les CEE.

Jean-François Bart

Responsable méthodes infrastructures
et sécurité patrimonial
Groupe PSA



Nous sommes satisfaits du travail réalisé par la société Hellio. Elle nous a accompagnés sur la conduite de notre projet et nous a permis d'une part de financer en grande partie cet investissement, et d'autre part de faire des économies d'énergie importantes.

Ce point est très significatif pour nous, d'abord parce que nous devons nous adapter à un contexte très tendu dans le domaine de l'impression du papier, et parce que ces économies d'énergie ont un impact bénéfique sur l'environnement.

Gilles Deschamps

Directeur d'exploitation
L'Imprimerie



Nos références

Schneider
Electric

GEA

Carrier

VIESSMANN

MCI

clauger

SAFRAN

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Riccobono

GRUPE LACTALIS

PSA
GRUPE

faurecia

Cooperl

Prysmian



Notre accompagnement : la procédure à suivre

Avant travaux

1

Demande de cotation : envoi d'appels d'offres, de cahier des charges ou de devis non signés

2

Évaluation de la prime CEE et conseils sur l'optimisation de financements

3

Signature d'un Accord d'Incitation Financière (AIF) ou d'un devis intégrant la remise CEE

4

Réalisation des travaux

Après travaux

5

Constitution et validation de vos dossiers CEE :

- + Justificatif du Rôle Actif et Incitatif (AIF ou devis avec remise CEE signé)
- + Justificatif de l'engagement des travaux daté et signé : devis, bon de commande, ordre de service ou acte d'engagement
- + Facture ou pièce équivalente (e.g PV de réception)
- + Attestation sur l'Honneur
- + Documents complémentaires lorsqu'exigé par la réglementation CEE (au cas par cas)

6

Versement de la prime CEE



**Les experts Hellio :
une équipe mobilisée
à votre service**

6 chargés d'affaires experts industrie
pour vous accompagner et vous répondre tout au long du partenariat

8 ingénieurs chargés d'études
pour analyser vos projets et réaliser des cotations en phase amont des opérations

6 ingénieurs chargés d'audits
pour finaliser le montage des dossiers CEE

Notre équipe est à votre écoute



Augustin Bouet

Directeur
Département Grands comptes

+33 (0)1 44 56 67 32

augustin.bouet@hellio.com

hellio.com



Yann Biguet

Directeur adjoint
Département Grands comptes

+33 (0)1 44 56 67 63

yann.biguet@hellio.com

hellio.com

hellio

hellio.com

